

# Journée mondiale des enseignant(e)s 2018

« La démocratie doit naître de nouveau à chaque  
génération et l'éducation est sa sage-femme »

–John Dewey

## Première ligne de défense de la démocratie

25 leçons sur l'éducation  
et la démocratie

L'Internationale de l'Éducation a 25 ans



Education International  
Internationale de l'Éducation  
Internacional de la Educación  
Bildungsinternationale

1. **Eduquer** à la démocratie
2. **Stimuler** l'esprit critique
3. **Former** à la citoyenneté mondiale
4. **Refuser** d'être le bon serviteur de l'Etat
5. **Prendre garde à** la frontière tenue entre patriotisme et nationalisme
6. **Promouvoir** l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion
7. **Défendre** le droit à l'enseignement dans la langue maternelle
8. **Crever** les bulles Internet et mettre en valeur la vie privée
9. **Adopter** les nouvelles technologies avec prudence
10. **Interroger** la pertinence des évaluations normalisées
11. **Garantir** la sécurité dans les écoles
12. **Interdire** le port d'arme et les insignes de police
13. **S'opposer** à la ségrégation
14. **Autoriser** l'inscription scolaire des enfants sans papiers
15. **Combattre** la discrimination fondée sur le genre, la religion, l'appartenance ethnique, le handicap, la situation sociale et l'orientation sexuelle
16. **Résister** lorsque les inégalités empêchent de s'exprimer
17. **Ouvrir** l'école à la communauté
18. **Protéger** l'éducation pour le bien commun
19. **Garder** ses distances vis-à-vis du marché
20. **Refuser** l'ingérence des responsables politiques dans les écoles
21. **Défendre** ses droits
22. **Protéger** les organisations et les institutions démocratiques
23. **Défendre** et **étouffer** les droits à la négociation collective
24. **Exiger** l'application des normes internationales
25. **Être fier** de sa profession

# 25 leçons sur l'éducation et la démocratie

## 1. Eduquer à la démocratie

La démocratie et les droits humains ne tombent pas du ciel. Les valeurs qui les sous-tendent doivent être inculquées aux générations futures. Cette mission, nulle part écrite, est celle que s'assigne la profession enseignante partout à travers le monde. Les méthodes pédagogiques et didactiques inspirées des valeurs démocratiques devraient former la base de tout enseignement, quelles que soient les matières. Il s'agit là d'un formidable défi, en particulier dans les pays non démocratiques où les éducateurs/trices doivent parfois poursuivre des objectifs idéologiques ou religieux définis par l'Etat, mais aussi là où les systèmes d'éducation sont avant tout censés répondre aux exigences du marché et former les futur(e)s consommateurs/trices, ne laissant que peu de temps ou de marge de manœuvre pour contribuer au développement de citoyen(ne)s responsables. L'éducation à la démocratie veut que les éducateurs/trices soient correctement formé(e)s et qu'ils/elles puissent jouir de leur liberté professionnelle pour mener à bien leur mission.

## 2. Stimuler l'esprit critique

La pensée critique est une compétence fondamentale pour l'exercice de la démocratie. Sans cette capacité, tout individu risque d'être contrôlé et manipulé. Cela implique la mise en place de programmes et de méthodes pédagogiques de large portée, qui cultivent la responsabilité, l'imagination et la créativité de l'élève, comme le prescrit la septième cible de l'Objectif de développement durable 4.

## 3. Former à la citoyenneté mondiale

Le monde évolue rapidement et les écoles doivent être en mesure de préparer les jeunes à décoder toute la complexité du monde qui les entoure, à identifier les corrélations entre le contexte mondial et local, à comprendre la mondialisation et ses conséquences, y compris les risques à l'échelle internationale, et à acquérir les capacités et la volonté de contribuer à l'amélioration de notre monde. La citoyenneté mondiale ne veut pas dire abandonner son identité nationale, son appartenance ethnique ou ses choix politiques. Au contraire, elle se veut le reflet de l'engagement en faveur de la citoyenneté nationale, où s'équilibrent et s'entrecroisent les dimensions locales, nationales et internationales.

## 4. Refuser d'être le bon serviteur de l'Etat

Outre la responsabilité des pouvoirs publics de financer l'éducation et de définir des objectifs pour ce secteur, les éducateurs/trices doivent toujours faire preuve de discernement dans le cadre professionnel afin d'interroger la pertinence des directives et rejeter celles qui visent à nier les faits, à falsifier l'histoire, à encourager la xénophobie et la haine dans les programmes scolaires, ainsi que celles jugées à contre-courant des normes internationales pour les droits humains. Il existe une responsabilité professionnelle et éthique capable de contrer l'autorité des employeurs de l'éducation ou des gouvernements qui bafouent les droits humains et les principes de la démocratie.

## 5. Prendre garde à la frontière ténue entre patriotisme et nationalisme

Le patriotisme peut se révéler constructif lorsqu'il met en valeur les aspects positifs d'une nation en évitant toute division. Hélas, ce terme a souvent été mal compris et détourné de son sens premier. Il n'est pas toujours aisé de définir la limite entre patriotisme et nationalisme. Le nationalisme tend à exprimer une opposition à autrui et bascule facilement dans le chauvinisme et le nativisme - terreau favorable à la discrimination et à d'autres pratiques antidémocratiques. Dans les pays où le populisme de droite gagne du terrain, les écoles et les éducateurs/trices sont quelquefois contraint(e)s, sous la pression, d'égréner un sentiment nationaliste dans leurs programmes d'études.

## 6. Promouvoir l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion

L'égalité des genres, la diversité et l'inclusion... Tout commence à l'école, au sein même de la classe. La mise en pratique de ces valeurs aide à consolider la démocratie. Pour l'UNICEF, « l'égalité des sexes signifie que les femmes et les hommes, comme les filles et les garçons, bénéficient des mêmes droits, des mêmes ressources, des mêmes possibilités et des mêmes protections ». Cela ne signifie pas pour autant que les filles et les garçons ou les femmes et les hommes doivent être identiques ou être considéré(e)s exactement de la même façon. La « diversité » signifie prendre en compte les différences qui existent entre les individus ou entre les communautés, en considérant comme une valeur positive ce qui les distingue. L'inclusion

» consiste à faire en sorte que chaque individu, quel que soit son sexe, sa race ou sa situation, puisse participer. Si l'égalité est l'objectif final, l'équité, qui se définit comme étant la qualité de ce qui est juste et impartial, est le moyen d'y arriver. Si bon nombre de pays ont réalisé des progrès dans le domaine de l'égalité des chances et de l'accès aux ressources, trop de régions du monde sont encore minées par l'ignorance, les préjugés ou l'indifférence, entraînant le traitement juste et impartial des filles et des minorités. Les systèmes d'éducation publics, lorsqu'ils sont financés adéquatement, constituent l'instrument social le plus efficace pour lever les obstacles à l'égalité, à la diversité et à l'inclusion, et permettre aux éducateurs/trices de créer des environnements d'apprentissage où ces valeurs sont mises en pratique dans les classes.

## 7. Défendre le droit à l'enseignement dans la langue maternelle

Langue, culture et ethnicité sont intimement liées. Mais elles sont également à l'origine des inégalités, de la discrimination et des conflits. Les engagements antidémocratiques s'attaquent souvent aux minorités linguistiques. En 2007, les Nations Unies ont appelé les Etats membres à « encourager la conservation et la défense de toutes les langues parlées par les peuples du monde entier ». Ignorer cet appel et priver les peuples autochtones de leurs droits à enseigner et être instruits dans leur propre langue est une forme d'oppression incompatible avec les sociétés démocratiques. Par ailleurs, les enfants dont la langue maternelle n'est pas celle de leur enseignement ont davantage tendance à abandonner l'école ou à échouer aux premiers niveaux scolaires. Les études ont démontré que la langue maternelle d'un enfant reste le véhicule linguistique le plus efficace pour lui apprendre à lire, écrire et réussir à l'école primaire. Toutefois, l'apprentissage et la maîtrise de la langue officielle d'un pays, en tant que première ou deuxième langue, devraient toujours faire partie des objectifs devant obligatoirement être atteints à l'issue des études.

## 8. Crever les bulles Internet et mettre en valeur la vie privée

Internet offre d'innombrables avantages, mais présente également un certain nombre de risques. Les informations, vraies ou fausses, sont diffusées instantanément aux quatre coins de la planète. Il importe que les jeunes apprennent à utiliser Internet à leur propre avantage, mais aussi à filtrer les fausses informations et à faire preuve de responsabilité sur les réseaux sociaux. Nombreuses sont les écoles où le cyber-harcèlement est devenu un véritable fléau. Sans oublier la question de la vie privée et de la confidentialité. L'exploitation d'Internet est aux mains d'une poignée de géants industriels, sans contrôle démocratique - ou presque - de la collecte et de l'utilisation des données. Dans certains pays, les pouvoirs publics recueillent et stockent sans réserve les données personnelles de leurs citoyen(ne)s, sans trop se soucier du respect de leur vie privée.

## 9. Adapter les nouvelles technologies avec prudence

Les nouvelles technologies ont démontré leur utilité pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage. Elles contribuent à multiplier les opportunités éducatives pour les élèves et aident les éducateurs/trices à améliorer leurs techniques d'apprentissage. Mais elles présentent également des dangers. Par exemple, un marché des technologies « agressif » risque d'imposer ce qui doit être appris et comment. La « robotisation » de l'enseignement n'appartient plus à la science-fiction dans certains cercles technologiques et pourrait séduire les pouvoirs publics pour des raisons financières. Toutefois, inculquer et développer le sens de la démocratie, en motivant les élèves et en orientant leurs comportements et attitudes, reposent en grande partie sur les interactions humaines entre eux/elles et leurs éducateurs/trices. Les nouvelles technologies ne peuvent remplacer les fonctions les plus essentielles des professionnel(le)s qualifié(e)s de l'enseignement.

## 10. Interroger la pertinence des évaluations normalisées

Dans un nombre croissant de pays, l'expansion et l'utilisation des tests normalisés et d'autres outils de mesure connexes ont remplacé le processus éducatif nécessaires au développement de l'esprit critique et les valeurs démocratiques impartiales. La priorité est accordée aux classements plutôt qu'à l'apprentissage, le programme d'études a tendance à se réduire, les écoles se transforment en marchés compétitifs. L'évaluation a bien sûr son importance, mais uniquement lorsqu'elle vise à diagnostiquer les faiblesses des élèves et à améliorer leurs résultats

scolaires, et non à mesurer la performance des éducateurs/trices et des établissements scolaires.

## 11. Garantir la sécurité dans les écoles

Les écoles sont la cible du terrorisme et des conflits. Dans les régions dévastées par la guerre, élèves et enseignant(e)s sont victimes d'attaques violentes au sein même de leurs écoles. Mais cela ne signifie pas pour autant que, ailleurs dans le monde, les écoles et les universités soient toujours des « havres de paix ». Les fusillades tragiques qui ont endeuillé l'Europe et les Etats-Unis ont laissé apparaître la vulnérabilité des établissements scolaires, en particulier dans les pays où la détention d'armes n'est pas suffisamment réglementée. Les écoles ne doivent pas uniquement être protégées contre les agressions extérieures. Il importe tout autant que celles-ci mettent en place leurs propres politiques et mesures pour lutter contre la violence des élèves et créer des environnements pédagogiques capables d'assurer leur sécurité et leur protection contre le harcèlement et le sectarisme religieux.

## 12. Interdire le port d'arme et les insignes de police

Les éducateurs/trices ne doivent pas porter d'armes. Leur présence dans les écoles ne contribue en rien à créer des environnements d'apprentissage sécurisés. Pas plus qu'elle ne renforce la confiance mutuelle entre les élèves et les éducateurs/trices - une condition pourtant jugée essentielle pour garantir l'efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage. Les éducateurs/trices ne sont pas des agents chargés de faire appliquer la loi. Il ne leur incombe pas de communiquer aux forces de l'ordre des informations concernant leurs élèves, sauf si la sécurité de l'école est menacée.

## 13. S'opposer à la ségrégation

« Un pays qui instruit ensemble tou(te)s ses élèves a de plus grandes chances d'être à l'aise que celui qui opère une ségrégation entre les différentes franges de la population dès le plus jeune âge ». La mise à l'écart des enfants, sauf pour mieux prendre en charge les élèves ayant des besoins spéciaux, crée des inégalités, consolide les obstacles à la cohésion sociale au lieu de les supprimer et entrave l'instauration de la démocratie.

## 14. Autoriser l'inscription scolaire des enfants sans papiers

L'accès gratuit à l'enseignement primaire et secondaire est un droit universel. Aucun enfant ne peut en être privé, même s'il s'agit d'un(e) mineur(e) sans papiers. Tout comme l'accès aux services de soins de santé, les enfants, quel que soit leur statut légal, doivent pouvoir être scolarisés.

## 15. Combattre la discrimination fondée sur le genre, la religion, l'appartenance ethnique, le handicap, la situation sociale et l'orientation sexuelle

La discrimination est souvent le fruit de la peur et de la bigoterie. Irrationnelle, elle laisse apparaître les facettes les plus sombres de l'être humain. L'école aide à lutter contre la discrimination, en démontrant aux plus jeunes - en âge de comprendre - qu'elle est une aberration intellectuelle totalement contraire aux valeurs de la démocratie et de la justice.

## 16. Résister lorsque les inégalités empêchent de s'exprimer

L'égalité politique, fondement de la démocratie, englobe le droit de vote, ainsi que celui de se présenter aux élections et d'accéder à un poste politique. Il est également question de l'engagement des syndicats et de la société civile, de l'accès aux médias et de l'exercice des droits fondamentaux. L'égalité politique peut être compromise par les inégalités socio-économiques. Offrir à chaque individu un accès gratuit à l'éducation publique est le meilleur moyen de réduire ces inégalités. Les écoles et les éducateurs/trices peuvent aider à lutter contre les inégalités au travers d'un vaste programme scolaire, non seulement en veillant à l'acquisition des connaissances, des compétences et des valeurs pertinentes, mais également en offrant une base solide pour l'apprentissage tout au long de la vie.

## 17. Ouvrir l'école à la communauté

Les écoles ne sont pas des entités isolées. Comme le dit un proverbe africain, « Il faut tout un village pour élever un enfant ». Préparer les enfants à vivre dans une société démocratique constitue un véritable défi éducatif. Ce dernier peut être relevé lorsque les écoles invitent les parents et les communautés locales au sein desquelles elles opèrent à jouer leur rôle. Nouer des partenariats avec des groupes com-

munitaires, des entreprises et des agences locales peut non seulement aider les écoles à atteindre leurs objectifs éducatifs mais aussi renforcer l'engagement de la communauté en faveur des écoles publiques et de la démocratie au niveau local.

## 18. Protéger l'éducation pour le bien commun

L'éducation est un droit à la fois individuel et collectif. Elle offre à chaque individu l'opportunité d'acquérir les connaissances et les compétences lui permettant de mener une vie constructive. Elle est aussi l'outil le plus précieux que possède un pays pour assurer la croissance économique, le progrès social et le développement démocratique. L'éducation est un service social essentiel et une pierre angulaire de la démocratie. L'une des principales responsabilités des gouvernements consiste à offrir des services d'éducation de qualité en créant et en finançant des systèmes d'éducation public performants.

## 19. Garder ses distances vis-à-vis du marché

Dans un trop grand nombre de pays, les systèmes d'éducation publics ont été démantelés et confiés à des acteurs privés. D'aucuns pensent que l'éducation est moins coûteuse et plus efficace une fois mise sur le marché libre, de préférence avec moins de personnel qualifié et une bonne dose de programmes en ligne et autres tests normalisés. Une illusion. L'idée simpliste d'appliquer les principes des entreprises, le classement des écoles ou la rémunération fondée sur la performance ne contribuent en rien à améliorer la qualité de l'éducation. Le marché a, bien entendu, un rôle important à jouer dans la construction des établissements scolaires, la fabrication des équipements et l'élaboration du matériel pédagogique. Mais il importe toutefois de fixer des limites afin d'empêcher les entreprises d'administrer les écoles dans une perspective commerciale, entraînant des inégalités sociales et la perte de l'autonomie des éducateurs/trices, qui se voient imposer le contenu et les modalités de leur enseignement.

## 20. Refuser l'ingérence des responsables politiques dans les écoles

Il appartient aux pouvoirs publics de définir des objectifs généraux pour leurs systèmes d'éducation. Les écoles et les éducateurs/trices doivent pouvoir appliquer en toute indépendance leurs méthodes pédagogiques et sélectionner librement les ressources professionnelles et pédagogiques qui leur permettront d'atteindre ces objectifs. Les responsables politiques ne doivent pas intervenir dans les activités professionnelles des éducateurs/trices en leur imposant leurs méthodes et leurs programmes.

## 21. Défendre ses droits

Défendre nos systèmes démocratiques signifie revendiquer et protéger nos droits et ceux de nos collègues et de nos étudiant(e)s. Le moyen le plus efficace et le plus durable d'améliorer le sort de nos élèves, de la profession et de nos communautés reste l'action collective, menée au travers de nos syndicats démocratiques et indépendants.

## 22. Protéger les organisations et les institutions démocratiques

La démocratie va au-delà de l'élection démocratique d'un gouvernement. Un mouvement syndical indépendant, au même titre que la liberté de la presse, une société civile dynamique et un système d'éducation public performant, forment les piliers de nos sociétés démocratiques. Dans plusieurs pays, le droit de former des syndicats indépendants n'existe pas ; dans d'autres, ils sont pris pour cibles ou se voient privés de certains de leurs droits. Souvent, les engagements anti-démocratiques se méfient des syndicats représentatifs démocratiques et de leur capacité à mobiliser leurs membres pour faire pression sur les gouvernements et les employeurs. Il existe une multitude de moyens d'entraver le bon fonctionnement des syndicats libres : les présenter comme des organisations réactionnaires opposées au changement et non représentatives de leurs membres, ne pas les inviter à prendre part aux consultations importantes aux yeux de leurs affilié(e)s ou les affaiblir en créant des organisations alternatives.

## 23. Défendre et étoffer les droits à la négociation collective

La négociation collective est un droit fondamental, garant du principe démocratique qui gouverne non seulement les processus électoraux, mais aussi nos sociétés tout entières. La négociation collective pour le secteur de

l'éducation est étroitement liée à la qualité de l'éducation. La rendre illégale ou limiter son champ d'application constitue une entrave à la démocratie. Dans certains pays, les syndicats de l'éducation, gardiens et représentants de la profession enseignante, ne sont plus considérés comme des partenaires privilégiés dans le cadre des discussions entourant les politiques éducatives. Il arrive que des « expert(e)s » soient sélectionné(e)s pour remplacer les éducateurs/trices qui, dès lors, n'ont plus la possibilité de faire valoir leur expérience dans le cadre des réformes.

## 24. Exiger l'application des normes internationales

Outre les normes internationales pour la protection des droits humains et syndicaux définies par les Nations Unies et l'Organisation internationale du Travail, il en existe également pour la profession enseignante au niveau mondial. Ces normes sont énoncées dans la Recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant (1966) et la Recommandation de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur (1997). Ces deux documents font autorité au niveau mondial en ce qui concerne les normes pour la profession enseignante et sont probablement encore plus pertinents aujourd'hui qu'à l'époque de leur adoption.

## 25. Être fier(e) de sa profession

L'enseignement était autrefois considéré comme « la plus noble des professions ». Partout dans le monde, hormis quelques exceptions notables, le travail des éducateurs/trices est de plus en plus souvent régi par des contrats à durée déterminée, leur charge de travail ne cesse d'augmenter, leur espace professionnel se réduit, leur autonomie est menacée, leur accès au développement professionnel demeure limité, leurs salaires sont souvent inférieurs à la moyenne et, dans certains pays, ils/elles ne possèdent ni les qualifications ni les compétences pour enseigner, et ne bénéficient ni de l'encadrement ni du matériel pédagogique leur permettant d'exercer leur profession dans de bonnes conditions. On appelle cela la « déprofessionnalisation ». Les gouvernements qui cautionnent cette érosion de la profession enseignante mettent en péril l'avenir même des nations qu'ils représentent. Mais les éducateurs/trices, fier(e)s de leur profession et de leurs organisations, n'abandonneront pas leur mission et resteront notre première ligne de défense de la démocratie.



Education International  
Internationale de l'Éducation  
Internacional de la Educación  
Bildungsinternationale

L'Internationale de l'Éducation est la voix mondiale des éducateurs et du personnel de soutien de l'éducation. Nous représentons plus de 400 syndicats nationaux de l'éducation dans 170 pays et territoires avec un total combiné de 32,5 millions de membres.

**Siège**  
5 Boulevard du Roi Albert II,  
1210 Bruxelles, Belgique  
+32 2 224 06 11  
headoffice@ei-ie.org

[www.ei-ie.org](http://www.ei-ie.org)  
@euint



Scannez ce QR-Code pour bénéficier de plus d'information ainsi que d'un accès à un copie électronique de cette affiche.